LE
DE PROFUNDIS
DE LA NOBLESSE
ET DU CLERGÉ.


THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LE
DE PROFUNDIS
DE LA NOBLESSE
ET
DU CLERGÉ.



1789.



LE
DE PROFUNDIS
DE LA NOBLESSE
ET DU CLERGÉ.

A la vue des Ouvrages qui répandent de toutes parts la lumiere & la vérité, à la vue des inſurrections du Tiers-Etat, & même de pluſieurs Gentilshommes & de pluſieurs Prélats qui ſe liguent contre nous, à la vue du dépouillement dont on nous menace & dont le moment approche, à la vue de l'abîme enfin qu'on creuſe ſous nos pas, en nous mettant ſur la même ligne, & nous réduiſant aux mêmes conditions qu'un peuple qui n'a rien de commun avec nous que la

configuration. Nous crions, Seigneur; vers vous, ne trouvant plus personne sur la terre qui veuille écouter nos doléances & nos réclamations.

De profundis clamavi ad te, Domine.

On veut nous humilier au point de nous assujettir à des taxes communes, nous dont les exemptions de payer furent nos plus beaux priviléges; nous qui, depuis tant de siecles, planons sur tout ce qui n'a ni armoiries, ni écussons; nous pour qui la Cour est maintenant d'airain, ne voulant entendre ni nos remontrances, ni nos lamentations; nous enfin qui nous bercions de la douce espérance de voir toujours ramper sous nos yeux ces classes plébéïennes, dont le plus beau titre étoit celui de nous servir.

De profundis clamavi ad te, Domine.

Ce qui augmente encore notre douleur, c'eſt de voir des faux freres qui nous ont abandonnés ; une Nobleſſe du Dauphiné, qui a oſé lever l'étendard contre nous-mêmes ; une Nobleſſe du Rouſſillon, qui ne rougit pas de s'unir au Tiers-Etat ; une Nobleſſe de Lorraine, qui va juſqu'à l'aduler, en lui diſant qu'il conſtitue la Nation, qu'il en eſt la partie la plus ſaine & la plus utile. Ah ! Seigneur, ici nous redoublons nos cris, & ſur-tout quand nous apprenons que des Evêques, dont on loue la ſcience & la piété, adoptent le même langage & les mêmes principes.

Domine, exaudi vocem meam.

Nous ſavons quand nous venons à retomber ſur nous-mêmes, qu'il y a le plus grand intervalle entre vous qui habitez au plus haut des Cieux, & nous qui, malgré nos grandeurs, n'avons que de frêles palais, entre vous qui êtes de toute éternité, & nous qui n'avons que des ſiecles d'illuſtration à produire; mais malgré cette différence, nous oſons nous flatter qu'à raiſon de nos titres, de nos priviléges, de nos diſtinctions, vous abaiſſerez votre oreille juſqu'à nous, & que notre priere ſera bénignement agréée.

Fiant aures tuæ intendentes, in vocem deprecationis meæ.

Nous ſommes une portion (nous

Clergé) accoutumée par état à prier, choisie pour offrir continuellement les vœux du peuple, qu'alors nous regardons comme tenant à l'Eglise ; mais autant nous nous empressons à vous recommander ce peuple pour des besoins journaliers, autant nous croyons devoir vous supplier de l'éloigner dans tout ce qui regarde le temporel, afin qu'il n'ose prétendre ni à nos priviléges, ni à nos immunités. C'est bien la moindre chose qu'il paie pour nous, si nous prions pour lui.

D'ailleurs, ses besoins sont-ils comparables aux nôtres, qui, conjointement avec la Noblesse dont nous faisons parler, devons paroître avec éclat, & soutenir notre rang de la maniere la plus propre à le faire respecter?

Encore une fois écoutez nos cris, exaucez nos prieres. Si jamais l'égalité s'établit dans la maniere de voter, & de contribuer aux charges de l'Etat, le peuple ne mettra plus de différence entre nous & lui, & noús aurons la douleur de le voir lever une tête altiere, ſans jamais vouloir s'abaiſſer.

Le mal eſt urgent, les conſéquences en feront funeſtes; au lieu que le Tiers-Etat, continuellement humilié, eſt le plus pur hommage qu'on puiſſe nous rendre, le plus délicieux encens que nous puiſſions reſpirer.

C'eſt la voix de notre cœur qui vous demande ardemment que les choſes ſoient remiſes à leur place, que le Tiers-Etat ne paroiſſe devant nous que

pour prendre des ordres, que pour fournir à nos besoins.

In vocem deprecationis meæ.

Nous n'aurions jamais pu nous persuader qu'il viendroit un tems où le Tiers-Etat marcheroit sur la même ligne que nous, se trouveroit assis à nos côtés; nous dont les équipages, les fauteuils, les dais, les coussins étoient autant de distinctions qui annonçoient au Tiers-Etat de ne pas nous approcher.

Il s'abaissoit profondément en notre présence, il ne se trouvoit sur notre passage que pour s'écarter, n'osant, en quelque sorte, nous voir que de loin, & le voilà, comme il est dit dans l'Ecriture, placé parmi nous, quoique sorti du sein même de l'obscurité. C'est le

phoſphore qui croit briller en préſence du ſoleil, & qui ne peut avoir d'éclat qu'au milieu de la nuit.

Il nous ſemble voir ce moment redoutable où, les portes d'une ſalle commune venant à s'ouvrir, nous entrerons pêle mêle avec des hommes de toutes les claſſes, Bourgeois, Procureurs, Ouvriers, & même Payſans. Où ſera pour lors ce diſcernement établi dans tous les âges, & qui, depuis la premiere Race de nos Rois, diſtingua le Noble du petit, le Seigneur de ſon vaſſal ? Ainſi, l'Arche de Noé renfermoit le roitelet & le paon, la ſouris & l'éléphant, la taupe & le lion. Quel amalgame ! l'idée ſeule en paroît révoltante.

Du moins autrefois des Miniſtres occupés de notre grandeur, nous favori-

ſoient de ces diſtinctions qui flattent des ames élevées ; mais le Deſtin a placé près du Monarque un Républicain, excellent à la vérité par ſes qualités perſonnelles, mais qui, élevé dans le ſein de la bourgeoiſie, n'aime que le peuple, ne s'occupe que du bien public, tandis que les Grands lui ſemblent la choſe la plus indifférente, quoique l'hiſtoire ait conſacré nos ſervices & nos noms d'une maniere irrévocable.

Le plus grand malheur, c'eſt d'avoir permis à la roture de faire inſcrire ſes noms juſques ſur les murs de la Capitale. On frémit en paſſant dans les rues entachées de ces ridicules inſcriptions. Voilà ce qui rend le Tiers-Etat ſi fier, ſi confiant, & ce qui nous abaiſſe profondément.

Anathême à celui qui ouvrit l'avis

d'Etats-Généraux, composés de Bourgeois & d'Artisans, assimilés pour le nombre à la Noblesse, ainsi qu'au Clergé.

Si tous les Nobles que la mort ravit pouvoient se reproduire, de quel étonnement ne seroient-ils pas saisis, en se voyant confondus avec leurs vassaux, leurs ouvriers. A cet aspect, ils rentreroient à coup sûr dans leurs tombeaux, plus satisfaits d'y être, que de vivre à l'unisson des Plébéïens. N'étoit-ce donc pas assez pour le Tiers-Etat de s'être emparé de la Science, des Belles-Lettres, des Arts; n'étoit-ce donc pas assez d'avoir osé produire dans le Clergé des Sirmond, des Mallebranche, des Bourdaloue, des Mabillon, des Nicole, des Mascaron, des Fléchier, des Massillon, des Surian, des Ximenès, des

Papes même, dont l'éloquence & l'érudition furpafferent ce qu'il y eut de plus noble dans l'état eccléfiaftique. On ne vit que trop fouvent le Tiers-Etat s'élever au-deffus des meilleurs Gentilshommes par un mérite perfonnel, fe frayer par le talent une route qu'une naiffance obfcure ne lui eût jamais ouverte. On lui paffoit fans murmurer ces priviléges fur la nobleffe, & maintenant il s'en prévaut pour aller de pair avec nous dans ce qui regarde la maniere de payer des impôts. Il prétend que nous lui foyons affimilés fur cet objet, & l'obtient, fans que la Cour fe mette en peine de venir à notre aide.

Il reconnoît bien, il faut l'avouer, que nous méritons des diftinctions, comme étant d'un rang plus relevé, mais comme ayant des litanies d'illuftres

ancêtres à produire, dont nous descendons en ligne directe, mais il nous dispute en même tems le droit des exemptions, qui, faute de nous être accordé, va nous précipiter dans un abîme de maux, d'autant plus, que d'un pas à l'autre, on en viendra insensiblement à nous réduire à ces tems apostoliques, où l'on n'avoit ni or ni argent, & nous n'aurons alors d'autres prieres à faire que celle des trépassés.

Le Tiers-Etat nous reproche d'affecter des airs de grandeur qui l'humilie, de lui laisser porter le poids de la chaleur & du jour, de n'avoir, enfin, pour les plus relevés de sa classe, que des politesses impérieuses, de l'écraser enfin par ces droits de chasse, qui le vexent cruellement.

Il ose nous dire, presqu'avec arrogance,

gance, que ſi Dieu obſerve nos iniquités, il nous trouvera coupables d'une multitude de tranſgreſſions, comme celles de ne donner que goutte à goutte aux malheureux, de nous ſubſtanter de la graiſſe de la terre, ſans beaucoup nous occuper de la roſée du ciel, de ſoutenir un faſte qui humilie, d'avoir des Capitaineries qui ſont le tourment & le déſeſpoir des pauvres laboureurs, de rouler dans des équipages dont la pompe & le fracas inſultent à la miſere publique, d'entretenir des filles perdues, & de nous traveſtir pour aller à catimini dépoſer notre grandeur dans d'obſcurs réduits, d'étaler ſur des tables inſolemment ſervies tout ce que la terre & les mers produiſent de plus cher & de plus exquis, de ne payer qu'avec peine le ſalaire des domeſtiques & des ouvriers, de traîner à notre ſuite des

dettes innombrables & des multitudes de valets, chamarés de toutes couleurs, de ne recevoir des placets des malheureux que pour affecter des airs de Miniſtre, & pour n'y jamais répondre; de placer à la porte de nos ſuperbes hôtels l'inſolence & la dureté pour ſentinelle, de venir enfin manger nos revenus, ſoit à la Cour, ſoit dans la Capitale, au lieu de les conſumer dans les Provinces où ils ſerviroient à diminuer les miſeres publiques.

Et de ces reproches il en infere, ce Tiers-État, plus ardent que jamais à nous dénigrer, que nous ſommes perdus pour peu que le Seigneur obſerve nos iniquités, pour peu qu'il vienne à jeter un coup-d'œil ſur la conduite que nous tenons à l'égard des Plébéiens, comme ſi le Tiers-Etat, ainſi que nous,

n'avoit besoin de la miséricorde éternelle, & de dire au Seigneur, *si iniquitates observaveris, quis sustinebit.*

Ce Tiers-Etat se croit-il donc impeccable, sur-tout quand, de concert avec Jean-Jacques Rousseau, son oracle, il prêche l'égalité des conditions, quand il met sur le compte de l'orgueil, ce qui est la suite naturelle d'une grandeur attachée à notre rang; quand il fait connoître en public nos bévues, notre impéritie, au lieu de tenir cela sous le secret, comme la charité l'ordonne.

Seroit-il donc jaloux des titres d'*Altesse*, d'*Excellence*, de *Monseigneur* que l'usage a créés, que nos dignités nous ont dévolu? Nous tremblons qu'il ne nous les enleve, d'autant plus que nous avons besoin de ces consolations pour

nous dédommager des aſſujettiſſemens auxquels notre propre grandeur nous oblige.

Ce qu'il y a de plus humiliant pour nous, c'eſt qu'on ne ſe proſterne plus devant ces titres comme autrefois. Nous avons beau donner l'air de la plus grande ſolemnité à nos audiences, tenir des heures entieres dans des antichambres ceux qui implorent notre crédit, faire un pompeux étalage de grandeur en multipliant de toutes parts des valets, en meublant nos appartemens de la maniere le plus recherchée, le peuple n'eſt plus intimidé par cet extérieur; il nous aborde d'un air facile, il nous parle avec liberté, au lieu qu'autrefois il n'expoſoit ſes plaintes ou ſes raiſons qu'en bégayant.

Tous les livres qu'on imprime jour-

nellement nous ont enlevé les hommages qu'on nous rendoit comme à des divinités, & nous ferions prefque tentés de croire qu'il viendra un tems où le Tiers-Etat ofera s'applaudir d'être né roturier, ou fe prétendre noble ainfi que nous.

Il a pour lui un vieux livre qui nous met tous égaux, qui nous peint tous au moment de la création comme étant tous fortis du même limon. La Bible, oui la Bible, que, par malheur, tout le monde lit, & qui ne donne pas plus de privilege au Noble qu'à l'Artifan.

L'Evangile eft venu par la fuite dicter aux Pafteurs des leçons d'humilité, au point de les nommer ferviteurs des ferviteurs, & les Janféniftes ont achevé de tout perdre en mettant ce code facré entre les mains de tout le monde, pendant qu'on avoit le plus grand foin de

se cacher : depuis ce tems les Evêques n'ont plus été aussi révérés.

Ce Tiers-Etat a trop d'esprit pour nous. Le plus simple artisan fait maintenant étudier son fils, & à peine atteint-il l'âge de vingt ans, qu'il commence à raisonner, & qu'on ne peut lui persuader que les Prêtres & les Grands sont des Dieux devant qui tout Plébéïen doit s'incliner.

D'après ces réflexions, on peut assurer que ce Tiers-Etat, enflé des prérogatives qu'on lui accorde sans raison, voudra qu'on opine par tête, il prétendra que, quoiqu'égal en nombre à la Noblesse, ainsi qu'au Clergé, il sera victime si c'est par ordre qu'on prononce. Il alléguera que, dans les Conciles, dans les Conclaves, & dans tous les Tribunaux, les

choſes ſe jugent à la pluralité, de maniere que, pour décider une affaire, on recueille ſcrupuleuſement les voix; car ce Tiers-Etat eſt malheureuſement inſtruit, & malheureuſement ferme dans ſon opinion. Il a les Publiciſtes, les légiſtes, les Avocats dans ſon ſein, & l'on ne peut plus le tromper ſur ce qui conſtitue ſes véritables droits.

Autant de malheurs qui nous enlevent ce qui faiſoit une partie de notre gloire & de notre bonheur, ſur-tout quand nous penſons que ce Tiers-Etat nous a dépouillés du pouvoir arbitraire que des Miniſtres bénévoles nous avoient concédé, qu'il a, pour ainſi dire, arraché de nos mains cesLettres-de-cachet ſi propres à faire taire quiconque oſoit ſe meſurer avec nous, qu'il nous a toiſés pour

nous mettre presqu'au niveau de tous les hommes.

Aussi, quand nous voyons maintenant ces glands, ces chapeaux, ces étoiles, ces cordons qui nous attirerent la vénération des siecles passés, nous nous écrions presqu'en pleurant, *tristes débris de nos grandeurs passées !*

Nous ne sommes plus étonnés, si le Tiers-Etat, dans une Ville de Province, osa faire courir des billets qui annonçoient pour tel jour un service solemnel pour le Clergé & pour la Noblesse, avec un *De profundis* en faux-bourdon. On désignoit les nouveaux annoblis comme devant avoir un pied dans l'Eglise & l'autre dehors.

Si l'on n'avoit proposé à la vénération

publique que des Saints illuſtrés par la nobleſſe, on auroit pu éviter ces ridicules plaiſanteries; mais la plupart ſont roturiers: c'eſt un S. Yves, Procureur, un S. Eloi, Orfevre, un S. Crépin, Cordonnier. On voit bien que le Tiers-Etat fit les Légendes & les Bréviaires. Des Nobles auroient mieux choiſi.

Le Tiers-Etat nous dit que Dieu ne conſidere point la condition des perſonnes, & cependant un Evêque de la plus haute naiſſance prétendoit autrefois que le ſouverain Juge y regarderoit à deux fois avant de condamner un homme de ſa diſtinction, ce qui prouve le cas qu'on faiſoit de la Nobleſſe, quand le monde n'étoit pas auſſi raiſonneur.

Un Prélat pouvoit alors nommer ſon auditoire, *canaille chrétienne*; au lieu qu'aujourd'hui nous devons peſer nos

paroles pour dire le plus petit mot au plus ſimple bourgeois.

Il parut, il y a quelque tems, un Ouvrage où l'auteur avançoit que la Nobleſſe mit un pied dans la foſſe quand elle oſa prendre des roturieres pour épouſes; & maintenant qu'on lui aſſimile le Tiers-Etat pour voter, & pour contribuer aux beſoins du public, on pourra bien dire qu'elle eſt preſque en terre.

Auſſi avons-nous raiſon d'appréhender qu'après les Etats-Généraux, ſi l'on y met à bas nos droits de chaſſe, nos prérogatives, notre liberté, quelque plaiſant n'entonne un *requieſcant in pace.*

L'Empereur, par un ſyſtême ſingulier, vient de porter à la Nobleſſe, ainſi qu'à l'Epiſcopat, un coup mortel, en ne vou-

lant plus nommer aux Evêchés que des hommes choisis au concours, c'est-à-dire, que dans le centre des plus excellens Gentilshommes, des Gentilshommes à trente-deux quartiers; il fera revivre ces tems gothiques où il n'y avoit que la science & la vertu qui relevoient les Prélats.

Il faut sans doute un peu de l'un & de l'autre pour que la Noblesse & la Prélature ne se trouvent pas dépourvus de mérite; mais s'il n'y a des exceptions, des titres, des armoiries, c'est une pauvre chose que la condition, autant faudroit-il y renoncer.

Les Plébéïens ne sauroient trop prendre de science & de vertus pour devenir quelque chose; c'est un patrimoine qu'on pourroit absolument leur abandonner, quoiqu'il y ait maintenant des Gentils-

hommes & des Prélats auſſi vertueux que parfaitement inſtruits ; car, au bout du compte, quand on peut ſe vanter d'avoir ayeux ſur ayeux, de maniere à n'en trouver ni le commencement ni le grand nombre, c'eſt un avantage ineſtimable.

On n'a beſoin, dès en naiſſant, que de ſe repoſer : on a ſon mérite acquis ſans ſe donner la moindre peine, & ſans étudier. Cependant la Nobleſſe fréquente les Colleges, les décore, & veut bien, comme le Plébéïen, s'aſſujettir au travail.

On ne ceſſe d'écrire en faveur de ce Tiers-Etat, comme s'il faiſoit lui ſeul tout l'Etat. On ne ſait pas, en vérité, où il prend ſes plumes, pour tracer de toutes parts, & dans un clin-d'œil, des ſarcaſmes, des objections qui ne tendent

qu'à relever les Plébéïens à nos dépens. Ici, c'eſt un *Gloria in excelſis* adapté aux prétendues prérogatives du Tiers-Etat ; là un *Magnificat* qu'on doit chanter, dit-on, aux premieres Vêpres des Etats-Généraux; ici c'eſt un éloquent Diſcours prononcé en Province, tout à la louange du Tiers-Etat; là une Lettre d'un Payſan à ſon Curé, où l'on trouve le plus fin perſifflage, ſur le ton de la bonhommie & de la naïveté.

Qu'en arrivera-t-il ? que nous perdrons une partie de nos privileges, que le *De profundis* que nous adreſſons au Ciel n'eſt point déplacé; que tous les Ordres, dans cette fluctuation de ſyſtêmes & d'opinions, ont tous beſoin de cette indulgence que Dieu diſtribue à tous les délinquans, *apud Dominum miſericordia, & copioſa redemptio ;* qu'il faut

enfin eſpérer que pacifiant le tout pour le mieux, il nous rédimera des vexations des traitans, des inquiétudes ſénatoriales, enfin de tous les genres d'oppreſſion, *& ipſe redimet Iſraël ex omnibus iniquitatibus ejus.*

FIN.